

**XXIIIrd General Population Conference  
IUSSP, Beijing, China, 11-17 October 1997**

**23<sup>ème</sup> Congrès Général de la Population  
UIESP, Beijing, Chine, 11-17 Octobre 1997**

**Formal Session F.02  
Séance formelle F.02**

*Economic Integration, labour markets and international migration  
Intégration économique, marché du travail et migrations internationales*

**Approche institutionnelle de la migration  
dans les pays en développement**

Christophe Z. Guilmoto, Frédéric Sandron

**Christophe Z. Guilmoto, French Institute, PB33, Pondicherry 605001 India  
Email: [instfran@giasmd01.vsnl.net.in](mailto:instfran@giasmd01.vsnl.net.in)**

**Frédéric Sandron, ORSTOM, BP 434, 1004 El Menzah IV, Tunis, Tunisie  
Email: [sandron@tunis-orstom.rio.org](mailto:sandron@tunis-orstom.rio.org)**

## 1. Introduction

Abordée longtemps sous l'angle de l'individu ou de l'aire géographique, avec des outils souvent différents, la migration apparaît aujourd'hui comme un processus complexe obéissant à des logiques multiples. La manière dont s'articulent ces logiques est propre à chacun des groupes d'acteurs dont elles relèvent. De manière encore plus nette en milieu rural dans les pays en développement, la décision de migrer, même si elle apparaît comme individuelle, prend ses racines dans une stratégie familiale plus vaste, elle-même guidée par une appartenance communautaire ou villageoise.

Le propos de cet article est de formaliser l'approche considérant les migrations comme le résultat des interactions entre plusieurs types d'agents agissant à des niveaux différents. L'idée centrale est donc de distinguer des individus et des organisations dont les objectifs sont servis par la migration, considérée alors comme une institution. Notre problématique concerne prioritairement les migrations de travail dans les pays en développement, notamment les départs des campagnes vers les villes. La mobilité spatiale dans les pays riches répond à des plus formes plus pures d'économie spatiale (Jayet 1996). Comme nous le verrons, de tels principes de fonctionnement de la migration seraient presque imperceptibles dans le tiers monde, en raison de la prégnance des structurations sociales.

Dans une première partie, il s'agira de situer les migrations dans la nouvelle économie du développement qui s'intéresse aux diverses institutions traditionnelles, comme support à la production et à l'échange et non plus comme une simple survivance du passé. Ensuite, nous verrons que la nature du contrat migratoire nous conduit à élargir notre perspective au vaste système de règles, coutumes et conventions dans lequel il s'insère. Nous étudierons alors plus particulièrement les conditions dans lesquelles la migration peut être considérée comme une institution, et les logiques correspondant aux différents acteurs impliqués dans la relation migratoire.

## 2. Nouvelles orientations en économie du développement

L'étude économique des logiques migratoires suit avec un léger décalage les courants théoriques de l'économie du développement. En ce sens, il est nécessaire de rappeler quelques unes des principales dimensions des grands courants depuis une trentaine d'années afin d'en souligner les prolongements sur la théorie de la migration.

Dans les années 1960, deux tendances s'opposaient pour décrire les mécanismes de développement (Schultz 1964, 1980 ; Lipton 1968 ; Massey *et al.* 1993). Pour la première, les comportements micro-économiques étaient en de nombreux points similaires dans les pays du Sud et du Nord et la rationalité des agents, notamment les paysans du tiers monde, était mise en avant après de nombreuses décennies de thèse fataliste sur les pays pauvres. Selon cette approche, le développement du capital humain des agents devait libérer le potentiel de développement de ces économies. L'autre tendance, plus largement pessimiste, soulignait les contraintes d'ordre macro-économique, ou macro-politique, qui enfermaient les pays pauvres dans une dépendance structurelle vis à vis des pays riches à l'intérieur du système mondial. Les logiques de l'économie de marché plaçaient de nombreuses sociétés dans des situations de marginalité accrue, ne leur laissant souvent guère de degré de liberté dans leur mode d'adaptation. Quoique contradictoires dans leurs perspectives de développement des pays du tiers monde et recouvrant des échelles très distinctes, ces deux visions pouvaient néanmoins se combiner partiellement pour donner une image synthétique des mécanismes micro-économiques à l'œuvre et des fortes contraintes d'ordre supérieur interdisant le développement équilibré des régions.

Depuis, les connaissances se sont élargies par des études qui ont tenté de décrire à une échelle beaucoup plus fine les choix opérés par les ménages. L'anthropologie économique, qui a souligné le fossé séparant les logiques des sociétés traditionnelles des rapports économiques propres à l'économie de marché, a sans doute suggéré de réviser quelques unes des hypothèses de base sur le comportement rationnel des agents et aussi de se pencher sur l'analyse de l'optimalité des mécanismes de marché dans des sociétés où ceux-ci sont souvent inexistantes, imparfaits ou dysfonctionnels. En outre, les étapes qui marquent le cheminement graduel vers l'économie de marché déterminent une multitude de situations intermédiaires dans lesquelles les hypothèses du modèle standard doivent être relâchées. Ceci suggère que de nombreuses sociétés du tiers monde peuvent être considérées comme régies par des logiques plurielles, découlant aussi bien des comportements dits « traditionnels » que des mises en contact avec les mécanismes anonymes du marché.

En outre, il est apparu que la maximisation des profits par effort de productivité était loin d'être l'unique principe de ces systèmes économiques, caractérisés plus par une très forte fragilité conjoncturelle que par leurs faibles rendements. La reconnaissance de l'instabilité potentielle des conditions de production, liées notamment aux conditions climatiques, a conduit à privilégier, dans les stratégies des agents, le principe de prévention contre le risque, avec pour corrélat une prime à la diversification plutôt qu'à la spécialisation.

Ces considérations ont conduit à reformuler de nombreux principes régissant l'économie du tiers monde, et plus particulièrement l'économie rurale (Ellis 1988 ; Binswanger and Rosenzweig 1986). Une perspective nouvelle a en particulier permis de mettre sur le même plan les différents modes de fonctionnement économique, à travers une gamme d'institutions diverses visant à réguler les échanges entre agents (Stiglitz 1986 ; Bardhan 1989 ; De Janvry *et al.* 1993 ; He 1994). Chaque institution, régie par un ensemble relativement stable de règles et de normes formelles ou informelles, comporte aussi bien des avantages en termes directement productifs qu'en termes de coûts de transaction, définis comme l'ensemble des dispositifs assurant la régularité et la continuité de l'échange. C'est à ce titre que l'analyse fine d'institutions traditionnelles comme le métayage ou la solidarité clanique, autrefois tenues pour des survivances archaïques propres à ralentir la diffusion de nouveaux modes d'échanges réputés plus rationnels ou plus efficaces, a mis en lumière leur supériorité spécifique dans la conduite des échanges (incitation à l'effort, partage des risques, simplicité de fonctionnement). La force de ces institutions traditionnelles provient d'une part de leur capacité à maintenir les liens sociaux et économiques sur le long terme, d'autre part de leur meilleure résistance aux chocs climatiques ou politiques.

Selon cette version plus récente de l'analyse économique, les pays en développement sont donc caractérisés par des fonctionnements très imparfaits des mécanismes de marché et par l'existence d'institutions traditionnelles qui, par leur maintien, offrent une alternative efficiente. Dans cette optique, la force et la densité des liens sociaux et les interdépendances prescrites par les solidarités intergénérationnelles, entre parents ou congénères, jouent un rôle comparable à celui d'un marché d'assurance intertemporel (retraites, allocation chômage, assurance contre les aléas productifs). En conséquence, l'analyse économique des avantages respectifs des institutions en concurrence permet de mieux comprendre comment et pourquoi se pérennisent des institutions traditionnelles comme régulateurs des échanges (Fafchamps 1992).

### **3. Transaction migratoire et contrat incomplet**

Les premiers efforts de théorisation systématique du phénomène migratoire ont fait appel au principe de rationalité individuelle et à celui de la détermination macro-régionale. Ainsi, le schéma migratoire originellement proposé par Todaro avait permis d'introduire les effets de concurrence entre secteurs économiques et la rationalité des agents anticipant des gains migratoires (Harris and Todaro 1970). L'analyse du système économique international soulignait pour sa part les déséquilibres structurels qui pouvaient faire basculer des régions entières dans l'émigration de masse (Amin 1974). Mais ces analyses conduisaient toujours à décrire la migration comme le produit de déséquilibres globaux, sans que la singularité des situations locales ne soit réellement prise en compte. En effet, si les principes des théories de la migration énoncées semblaient se valider de manière globale, elles n'étaient jamais à même d'expliquer les différences locales. Or les systèmes migratoires des pays en développement se caractérisent souvent par une très forte hétérogénéité entre pays, ethnies ou régions; et de telles variations sont rarement assignables à des différences économiques entre ces unités. Il en va de même, à une échelle plus fine, des contrastes parfois accusés entre villages, entre familles, voire entre membres d'une même famille. Le comportement migratoire apparaît en fait marqué par une forte segmentation sociale (ou culturelle), qui affaiblit de manière significative le lien postulé entre les caractéristiques économiques et la décision de migrer.

Nous allons tenter de reformuler ici les mécanismes migratoires afin d'offrir un schéma fédérateur dans lequel il va être possible de mettre à plat l'articulation entre les comportements migratoires et plusieurs niveaux de détermination sociale. On partira du premier paradoxe économique de la migration que les réflexions sur l'altruisme et l'égoïsme, initiées par Becker et reprises par Stark (1991 ; 1995), viennent suggérer, en réfléchissant aux déterminants des transferts migratoires. On peut en effet se demander pourquoi, dans les pays en développement en particulier, les migrants envoient une part parfois considérable de leur épargne et de leur salaire à leur famille, au lieu de la réinvestir de manière plus égoïste sur le lieu de la migration. Du point de vue de la famille et des risques qu'elle court à laisser

partir en terre lointaine un migrant, une question duale se pose : de quelle garantie peut disposer une famille face à un éventuel comportement opportuniste du migrant ?

La réponse à ces questions découle d'un examen plus rigoureux de la nature de la « transaction migratoire », c'est à dire de l'échange intertemporel entre migrants et non migrants. On notera dès à présent que l'analyse strictement individuelle de la migration est insuffisante si l'on souhaite prendre en compte l'ensemble des personnes affectées par, ou intervenant dans les choix migratoires. Le ménage, la famille ou toute autre unité sociale de référence sera alors assimilée à une firme et c'est précisément sa capacité à internaliser ses coûts de transaction qui lui confère des avantages stratégiques par rapport à d'autres formes d'arrangements (Pollack 1985). Ajoutons que, dans ce schéma, les échanges entre les membres du ménage ne sont pas censés être réciproques et simultanés, comme lors d'une transaction instantanée, mais étalés dans le temps et partagés entre les composantes du groupe. Les échanges recouvrent en réalité plusieurs étapes du cycle de vie de ses membres, voire plusieurs générations. Ainsi, la migration demandera du temps pour devenir rentable eu égard à l'importance des investissements initiaux (éducation ou coûts d'opportunité) et les bénéficiaires des transferts migratoires qui en profiteront ne seront pas nécessairement ceux qui avaient originellement favorisé la migration.

De plus, comme dans de nombreux contrats, les termes de l'échange peuvent être soumis à une asymétrie d'information liée à l'éloignement entre les contractants. *Ex post*, on observera par exemple que seul le migrant connaît la part exacte de son revenu qu'il choisit d'envoyer au village. Les familles des migrants ignorent souvent la situation économique réelle des absents. Dans la moyenne vallée du Sénégal étudiée par l'un des auteurs (Guilmoto 1997), certains parents des migrants jugent même plus prudents de se rendre régulièrement à Dakar pour s'assurer une part du salaire ou des revenus gagnés par le migrant. Dans l'autre sens, le migrant ne peut pas observer l'usage exact qui est fait de l'argent transféré. Car si les migrants tendent à préférer des dépenses d'investissement dans le domaine des infrastructures ou de l'habitat, il ne leur est pas toujours facile d'éviter que l'argent transféré n'aille sur des postes de consommation courante (alimentation, habillement, loisirs etc.). Il existe par conséquent un fort aléa moral au sein de la relation entre le migrant et sa famille. Il est donc nécessaire de disposer d'un système de surveillance de part et d'autre pour limiter les risques de comportements opportunistes.

Ces différentes dimensions du contexte de la transaction migratoire ont conduit à considérer la migration comme un contrat implicite intertemporel liant sédentaires et migrants par lequel les migrants s'engagent à compenser les non-migrants des coûts d'investissement de la migration que ces derniers ont supportés, ainsi que des coûts d'opportunité liés à son absence (Stark 1991 ; Lambert 1994 ; Hoddinott 1994). Il s'agit bien sûr d'un contrat incomplet dont tous les termes ne peuvent être énoncés par anticipation. Ce sont surtout des promesses que l'on échange. Le migrant attend du soutien familial et communautaire un effet positif sur sa probabilité d'obtenir un emploi en ville et en retour les non-migrants attendent du migrant l'envoi d'une part de ses revenus migratoires. Le niveau élevé du chômage urbain implique évidemment que le migrant n'a, *ex ante*, qu'une idée floue sur la valeur de cette probabilité. Le migrant s'attend également à être maintenu dans ses droits, notamment fonciers, familiaux ou politiques, en dépit de son séjour prolongé hors du village, ce qui n'est pas assuré en l'absence de juridiction anonyme comme les titres de propriété. Ce droit au retour est particulièrement crucial pour le migrant du fait des risques d'échec de la migration (chômage, expulsion, etc.) et représente par conséquent son indispensable « parachute » en cas de crise économique ou politique sur le lieu de destination. De telles éventualités sont particulièrement fréquentes dans les pays en développement, mais elles présentent l'avantage d'être pour l'essentiel indépendantes (non covariantes) des crises affectant le monde rural.

Pour leur part, les non-migrants ne peuvent avoir une idée précise sur la durée de l'insertion professionnelle en ville, le niveau de revenu et des transferts monétaires futurs du migrant. En fait, comme dans le contrat de travail, on peut dire que le principe de la relation migratoire échappe au paradigme pur du marché parce que la relation est intertemporelle, dynamique et que le produit n'existe pas encore au moment où l'échange a lieu (Salais 1989). De telles relations contractuelles sont en général fortement contingentes par un système de normes, règles et conventions, ce qui replace l'étude du contrat migratoire dans un cadre plus vaste : l'institution migratoire.

#### **4. Organisations et institutions**

Avant d'illustrer comment l'approche en termes d'institution permet de reconsidérer la question migratoire, il convient de faire un bref récapitulatif théorique et d'apporter quelques précisions terminologiques sur des concepts récents qui peuvent paraître encore instables. Depuis une vingtaine

d'années, l'école néo-institutionnelle a entrepris de relâcher quelque peu les hypothèses du programme néo-classique, notamment celles concernant la gratuité des coûts de l'échange contractuel et ceux de l'information (Williamson 1985). Il existe en effet des coûts consécutifs à la recherche d'information sur les produits, agents ou marchés, des coûts permettant de réduire l'incertitude, des coûts de communication, des coûts de passation de contrats liés à l'échange ou encore des coûts de traitement de l'information. Il peut y avoir un intérêt économique à internaliser les coûts de transaction, lorsque ceux-ci sont trop élevés sur le marché, à travers les institutions et organisations. Celles-ci sont donc des entités économiques distinctes du marché classique, avec des fonctions et des caractéristiques particulières, et on a évoqué leur importance dans la nouvelle économie du développement (He 1994).

Le débat sur les organisations et les institutions a connu une clarification sémantique au milieu des années 1990 (Khalil 1995, Ménard 1995) après que de nombreux auteurs aient donné leur propre version des termes. Sans que l'on arrive sur une définition non équivoque acceptée par tous, on peut accepter comme définition minimale, et suffisante pour notre propos, que l'organisation est un « ensemble d'agents identifiés qui tentent de satisfaire un ou des objectifs en commun ». L'institution, quant à elle, correspond à « un ensemble de règles socio-économiques, mises en place dans des conditions historiques, sur lesquelles les individus ou les groupes d'individus n'ont guère de prise, pour l'essentiel, dans le court et moyen terme. Du point de vue économique, ces règles visent à définir les conditions dans lesquelles les choix, individuels ou collectifs, d'allocation et d'utilisation des ressources pourront s'effectuer selon un ensemble de règles, lois, habitudes, conventions, formelle ou informelles qui dictent les conditions de l'échange » (Ménard 1990). L'organisation est donc dotée d'une finalité, d'une intentionnalité, contrairement à l'institution qui est le contexte dans lequel évoluent les organisations. L'institution définit les moyens donnés et permis pour que les organisations tentent de parvenir à leurs fins. On soulignera que la gamme des organisations (les ménages, les associations, etc.) et des institutions (la loi coutumière, les marchés parallèles, etc.) dans le tiers monde est extrêmement diverse (de Janvry *et al.* 1993).

La conception moderne de l'institution comme règle du jeu permet donc de porter l'accent sur les interactions entre les agents. C'est par le truchement de ces interactions que l'institution va prendre corps mais en retour l'institution définit le cadre des comportements des agents. Les normes sociales informent les individus sur les gains et sanctions au sujet du comportement collectif (Bardhan 1992). C'est donc un processus dynamique qui gouverne l'institution, sur la base des décisions individuelles des agents. Ordre social, l'institution est souvent présentée comme une structure incitative à l'action individuelle en ce sens qu'elle donne des pistes à suivre et à ne pas suivre. On insiste en généralement trop sur le dernier aspect et on ne voit dans l'institution qu'une structure de coercition, réduisant la marge de manoeuvres des individus. Pourtant, en fournissant des schémas réguliers de comportement, l'institution réduit effectivement le champ des possibles de l'action de l'individu, mais dans un sens positif, la procédure de décision de l'agent étant limitée par ses capacités cognitives. A travers l'institution, un processus de sélection a permis de conserver des stratégies sinon optimales, du moins viables au niveau collectif. L'institution est donc à la fois contrainte et opportunité, elle facilite l'action en réduisant l'incertitude (Sjöstrand 1995).

Cet aspect dynamique des institutions est primordial, mais pour l'instant il a été éludé par les économistes (North 1993). Il faut dire que l'on touche à un problème très complexe qui est le passage du micro au macro, et de plus en y incorporant le temps. Pour l'instant, une des recommandations qui en découle est l'importance de prendre en compte l'histoire des institutions pour en comprendre les tenants et les aboutissants. Dans l'analyse de l'institution migratoire qui suit, on notera précisément l'importance de l'aspect diachronique propre à l'histoire de la migration.

## **5. L'institutionnalisation de la migration**

L'approche institutionnaliste suggère par conséquent d'examiner dans quelle mesure l'intensité et la régularité des échanges migratoires sont associées à la formation d'une institution spécifique. Pour ce faire, nous avons élargi notre perspective à la « transaction migratoire » dans toute sa complexité, c'est à dire l'ensemble des phénomènes associés à la migration, du niveau individuel du migrant au niveau collectif des communautés d'accueil ou de départ; l'analyse qui suivra mettra en évidence les différentes formes d'articulation entre migrations et organisations sociales (l'individu, le ménage, le clan, etc.). Dans les sociétés rurales en développement, la sphère économique étant rarement dissociée d'autres sphères de l'échange (politique, symbolique, matrimoniale, etc.), la migration vient précisément s'insérer dans un jeu très codé de pratiques sociales. Et ce qui frappe dans l'étude de ces migrations, au

delà de la réelle diversité des situations rencontrées, c'est le caractère très conventionnel du cadre des migrations (circuits, comportements, représentations) à l'intérieur d'un contexte donné. A partir d'une zone particulière, on observe notamment une très forte spécialisation professionnelle et concentration géographique parmi les migrants d'origine commune. Ce phénomène est aujourd'hui identifié comme un « effet de réseau », faisant suite à la constitution de filières ou de « corridors migratoires » reliant régions de départ et d'arrivée selon un certain nombre de modalités. C'est précisément cette consolidation du phénomène migratoire qui précipite l'institutionnalisation de la migration.

La migration se déroule en effet en différentes étapes chronologiques, assimilables aux phases d'un processus de diffusion. L'émigration est initialement le fait d'individus isolés qui se déploient de manière relativement aléatoire dans l'espace, en quête d'emploi ou de meilleures conditions de vie. Durant la deuxième phase, la réussite de certains migrants pionniers, qui peuvent alors s'établir durablement sur le lieu de migration, conduit rapidement à l'établissement de filières migratoires spécifiques dans lesquelles peuvent s'engouffrer les futurs candidats à la migration. Une troisième phase, que nous n'examinerons pas ici en détail, est marquée au contraire par la saturation du réseau et un progressif essoufflement de la dynamique de la migration jusqu'à son extinction finale. Les réseaux qui se sont formés après la période pionnière, souvent relayés par la création d'associations de migrants, offrent un formidable canal d'informations et prennent en charge les migrants, leur facilitant notamment le transport, l'accueil et l'insertion professionnelle sur place. Cette dimension est désormais centrale dans l'étude du phénomène migratoire (Skeldon 1990 ; Massey *et al.* 1993). Selon l'analyse micro-économique classique, le bon fonctionnement de ces réseaux contribue à abaisser le coût de la migration, et donc à en favoriser la rentabilité nette. Mais ce point de vue ne semble prendre en compte que l'intérêt des migrants, alors que nous avons opté pour une vision plus globale des échanges. La migration concerne notamment l'ensemble de la communauté, non seulement de manière positive par l'utilité agrégée des unités qui la composent, mais également par la menace qu'elle fait peser sur la cohésion communautaire (exportation de capital humain, déclin ou stagnation démographique, etc.).

Les réseaux perdent vite leur caractère informel initial pour devenir des instruments de régulation institutionnalisés. Les études de terrain les plus riches détaillent d'ailleurs aussi bien leurs aspects concrets de filières migratoires que leurs implications symboliques ou idéologiques dans la société d'origine (Gardner 1995), la présence de ces réseaux correspondant à la défaillance des marchés purs régulant d'autres domaines. Le réseau migratoire, et cet aspect est le plus évident, pallie notamment l'absence d'un marché du travail efficient mettant en relation employeurs et main-d'oeuvre à travers les espaces régionaux et sociaux. En créant des « corridors » spécifiques, qui relient par exemple certains villages à certains secteurs d'activités urbaines bien définis, le réseau remplace les mécanismes anonymes de recrutement qui sont rarement en place. Les candidats à la migration sont assurés parfois dès leur départ de moyens de déplacement, d'un premier emploi ou d'un hébergement. Dans le cas des migrations internationales, les filières, légales ou illégales, jouent un rôle particulier important en raison d'asymétries informationnelles (Poot 1996 ; Massey *et al.* 1993). Pour les employeurs, face à une main-d'œuvre potentielle peu différenciée en termes de capital humain, le recours à un recrutement sélectif par réseau (villageois, familial, ethnique, etc.) semble préférable, mais conduit à renforcer la forte segmentation du marché du travail.

L'institutionnalisation du réseau migratoire peut également être considérée comme une réponse à d'autres marchés défaillants, moins souvent évoqués, tel le marché du logement. Quand ce n'est pas l'employeur lui-même qui assure l'hébergement de sa main d'œuvre, les réseaux communautaires fournissent une alternative, souvent peu onéreuse en raison de l'éthique solidaire qui prévaut à l'intérieur du réseau. L'accueil chez des parents ou des congénères s'explique notamment par les coûts souvent disproportionnés des logements du marché « libre », et la fermeture aux nouveaux venus des marchés protégés (logements subventionnés, etc.). Le marché financier peut également être sous-développé, en sorte que les migrants ne peuvent aisément avancer l'argent pour un premier départ, rapatrier ultérieurement leur épargne, voire la réinvestir à distance au village de manière productive. L'insertion des migrants dans le réseau leur fournira par exemple un grand nombre de solutions pour les transferts monétaires et pour mieux surveiller l'usage qui en est fait. Ce trait est particulièrement développé au sein des communautés marchandes par lequel d'importantes sommes ou créances doivent circuler. On mentionnera enfin le marché matrimonial urbain, qui est en général sévèrement contingenté, notamment pour les jeunes migrants célibataires. Le phénomène est ici plus complexe, car ce sont les normes endogames du milieu d'origine qui sont le plus fréquemment responsables de cette fermeture. Mais le réseau migratoire, en entretenant les liens avec le village natal, permettra sans difficulté aux migrants de préparer à l'avance leur mariage lors d'un retour de migration.

La richesse du réseau migratoire représente un des aspects les plus manifestes de l'institution migratoire. On est effectivement en présence d'un ensemble de dispositifs « hors-marché » qui facilitent aussi bien le succès des migrations que le maintien des liens avec la région d'origine, et par conséquent le transfert de fonds vers celle-ci. Mais l'institution de la migration, comme structure incitative, recouvre des mécanismes plus immatériels, et notamment un système spécifique de normes qui orientent les contrats implicites. Car les contrats migratoires, qui lient tacitement le migrant au reste de sa communauté d'origine, sont relativement complexes et font appel à des règles apparentées à celles qui régissent les mécanismes de solidarité dans le tiers monde. Sans être jamais explicitées, ces règles impliquent un système de droits et d'obligations réciproques censés limiter aussi bien les risques pour les migrants (en cas de chômage urbain, de célibat, etc.) que pour les non-migrants (problème du migrant *free rider*). Le système de valeurs local permettra par exemple de faire pression sur les individus et de leur faire payer tout comportement opportuniste par leur réputation (Akerlof 1980).

L'approche institutionnaliste fournit par conséquent une vision plus unifiée des diverses implications de l'échange migratoire, à l'intérieur de laquelle les normes et les pratiques sont désormais des caractéristiques endogènes (plutôt que des « traditions » héritées). Nous allons maintenant poursuivre cette piste en examinant quels amendements cette perspective dicte à la formulation conventionnelle de la migration.

## **6. Articulation des stratégies des agents et des organisations**

Comme nous l'avons déjà souligné, l'économie occasionnée par l'internalisation des coûts de transaction est une raison majeure à la structuration en organisations. En outre, la forte incertitude qui caractérise les économies du tiers monde, surtout lorsqu'elles dépendent de l'activité agricole, constitue une dimension favorisant. Le regroupement des activités productives au sein d'organisations permet en effet un lissage des risques et des revenus, l'organisation étant par essence neutre par rapport au risque, alors que l'individu, surtout lorsqu'il y va de sa propre survie, est opposé au risque. Baily (1974) a étudié cette question dans le cas de la firme, et a montré que les salariés, au moment où ils effectuent leur choix de firme, préfèrent un salaire fixe plus bas à un salaire aléatoire d'espérance plus élevée. L'organisation est ainsi une sorte d'assurance contre le risque. Wade (1994) montre à cet égard que dans l'organisation villageoise en Inde du Sud, le degré de cohésion est d'autant plus fort que les conditions écologiques influent sur la rareté et le risque (voir également, Hugon 1993).

L'autre fonction de l'organisation, et c'est là l'approche impulsée par Simon, est de créer une division intellectuelle du travail et de pallier ainsi les limites des structures cognitives des agents. L'organisation est mieux apte à acquérir et à traiter de l'information complexe, nécessaire en environnement incertain, que l'individu. En outre, l'horizon temporel de l'organisation est plus lointain que celui de l'individu, et elle peut donc effectuer des prises de décision sur des échelles de temps supérieures, remédiant ainsi aux externalités négatives qui peuvent survenir à la suite de l'optimisation à court terme. L'organisation est ainsi une sorte de supra-rationalité au service de l'individu.

Dans cette perspective, il est important de montrer quels types d'articulation entre les agents et les organisations peuvent créer une institutionnalisation de la migration. Sans cette étude conjointe et imbriquée des stratégies de ces différentes entités, même si elles sont distinctes, on risque de ne pas comprendre certains comportements que l'on étudierait à un niveau organisationnel particulier. A titre d'illustration, nous distinguons trois niveaux minimaux constituant une institution migratoire dans le tiers monde: l'individu, le ménage et la communauté, et donnons quelques pistes d'explications à des phénomènes émergents de leurs interactions.

Tout d'abord, nous pensons que pour mieux saisir le phénomène migratoire, il faut élargir la vision individuelle qui considère la migration comme le résultat de différentiels de revenus escomptés entre zone de départ et zone d'arrivée. Il apparaît plus fructueux de tenir compte des différentes stratégies propres à chaque organisation. La migration est alors perçue comme un processus longitudinal qui participe au programme d'optimisation dynamique de l'affectation des ressources d'un agent et d'un ensemble d'organisations. Les difficultés d'agencement et de redistribution viennent de la confrontation de la vision à court terme de l'individu avec celle à plus long terme des organisations. Les temporalités d'action des agents et des organisations n'étant pas les mêmes, l'institution doit contrôler à travers certains mécanismes l'intégrité de ses membres.

A cet égard, la manière dont l'institution migratoire gère le risque à travers l'acquisition et l'utilisation individuelle du capital humain est très intéressante. Puisque l'existence de régularités est une caractéristique primordiale de l'institution, dans le cas des migrations, ceci se traduit par l'existence de « parcours-type » des migrants, au cours desquels il existe une interaction entre l'acquisition de capital humain et la migration. Les migrants développent quasiment un droit de propriété sur les emplois potentiels futurs eu égard à leur investissement migratoire passé. En jouant de manière quantitative et qualitative sur la possibilité d'acquisition de capital humain, l'institution migratoire conditionne le comportement futur du migrant. En effet, cantonner les migrants dans des emplois peu qualifiés ou instables les rend vulnérables économiquement et donc peu enclins aux comportements opportunistes. Inversement, une qualification importante peut rendre progressivement autonome le migrant mais augmente aussi ses gains et donc potentiellement ceux renvoyés au village. Le type de capital humain, sa qualité, entre directement en ligne de compte. On peut conjecturer que plus celui-ci est général, plus le migrant pourra trouver facilement un emploi sans le recours à l'institution. Par contre, l'acquisition de capital humain spécifique sera plus difficile à valoriser et nécessite donc le plus souvent un appui extérieur pour le concrétiser en travail effectif. Les réseaux, en contrôlant à la fois les types d'emplois et leur localisation créent donc des situations propices au non-opportunisme des migrants.

Cette stratégie communautaire, sans laquelle on ne pourrait comprendre les comportements individuels, est très courante dans les pays du tiers monde. Par exemple, en Kroumirie, région de la Tunisie où a travaillé l'un des auteurs, il existe une très forte spécialisation des emplois des migrants au niveau du village. Certains villages fournissent ainsi la capitale en jeunes bonnes, d'autres en ouvriers du bâtiment, d'autres encore en militaires. Des mécanismes de contrôle social cantonnent les individus à ces types d'emploi.

En faisant bénéficier l'individu d'un processus d'apprentissage balisé, ayant déjà fait ses preuves, les organisations se réservent en quelque sorte l'apanage de gérer leur capital humain. L'argument précédemment évoqué selon lequel la migration d'un individu peut survenir alors même qu'elle ne lui permet pas de bénéfices à court terme renvoie donc à cette logique collective. De cette manière, certaines variables intimement attachées à l'individu, comme l'éducation, s'avèrent finalement être dictées par une stratégie supra-individuelle émanant de diverses organisations.

Une de ces organisations importantes est évidemment le ménage. Certains auteurs ont supposé que l'altruisme qui régnait au sein de la famille ou du ménage permettait de la doter d'une fonction d'utilité unique et d'appliquer sur ce nouvel objet les analyses économiques traditionnelles (Becker 1981). Considérant que cette manière de procéder aboutissait à donner au ménage un aspect « boîte noire », on a vu émerger au cours des années 1980 une littérature sur le ménage considéré comme un lieu de transactions entre ses membres. En passant de la rationalité unique du ménage à celle née de l'interaction des rationalités individuelles de ses membres, on met ainsi l'accent sur les coûts de transaction et les économies afférentes lorsque ceux-ci sont internalisés.

L'analyse pertinente devient alors de savoir quels types de transactions sont préférables à effectuer au sein du ménage plutôt qu'à travers d'autres institutions (Ben Porath 1980). Si le ménage, en tant qu'organisation autonome, est perçu de plus en plus comme une unité permettant de se prémunir collectivement contre le risque économique, notamment à travers la migration de ses membres (Rosenzweig 1988, Lambert 1994), il n'en reste pas moins qu'il s'inscrit lui aussi dans une logique communautaire plus vaste. Aux yeux de la collectivité, la famille doit alimenter en migrants le réseau migratoire. Des règles plus ou moins strictes lui suggèrent une distribution de ses membres, par sexe, par âge, qu'il lui appartient de gérer. Il en est généralement de même pour la formation en capital humain, qui ressortit de la famille.

Selon cette acception du rôle du ménage dans l'institution migratoire, le concept de « cycle de vie du ménage » devient une variable-clé (Root and De Jong 1991). Dans cette optique, Kochar (1991) montre comment une variation démographique brutale de la structure du ménage peut s'avérer économiquement plus pénalisante qu'une variation économique liée aux aléas agricoles. La composition démographique du ménage et la formation en capital humain de ses membres sont donc des éléments structurants de l'institution migratoire. Ces variables sont d'ailleurs en général fort bien contrôlées par les organisations collectives. On peut avancer alors l'argument selon lequel l'inertie des comportements démographiques, particulièrement sur le continent africain, aurait à voir avec l'inertie d'institutions au sein desquelles les variables démographiques n'apparaissent pas toujours de manière évidente mais pourtant de manière importante.

L'analyse du ménage comme organisation permet *in fine* d'accorder un poids à certaines variables peu usitées dans les analyses traditionnelles de la migration et de mieux rendre compte des mécanismes de décision au sein de la famille domestique, alors même que la réalité de celle-ci apparaît de plus en plus prégnante dans les pays en développement (Vimard 1993).

Même si le ménage étend ses prérogatives, il existe encore dans le tiers monde de nombreuses unités sociales d'ordre supérieur à l'intérieur desquelles les normes de solidarité s'exercent en liant les participants par un système d'assistance mutuel inter-temporel. Ces unités sont de formats très variables selon les environnements culturels et l'on peut, sans prétendre à l'exhaustivité, citer la famille étendue, le lignage patrilinéaire, le groupe villageois, la secte ou la confrérie, la caste, le groupe ethnique, voire des groupes dotés d'une moindre conscience collective que peuvent constituer des nations entières, des groupes religieux ou des classes sociales. Sur ce dernier point, il apparaît toutefois que la taille croissante des groupes est inversement proportionnelle à l'unité interne et à la densité des solidarités qui les cimentent. En effet, plus le nombre de participants augmente, plus la qualité des normes qu'ils partagent diminue (Mahieu 1993). On notera de plus que les sociétés dites traditionnelles ont pour caractéristique d'être souvent partagées durablement en groupes distincts (castes, lignages) entre lesquels les divisions (religieuses, endogamiques, professionnelles) se juxtaposent.

Ce sont principalement ces organisations collectives qui définissent les modalités de la migration, les règles et les sanctions, à travers un contrôle qui vise à la fois à maintenir la cohérence du groupe sur place et à éviter les comportements opportunistes de la part des absents. Leur rôle est donc de parvenir à canaliser une part de l'épargne des migrants vers des investissements collectifs (infrastructures agricole, scolaire, religieuse, routière) et vérifier que l'effet global de la déperdition migratoire ne soit pas trop pénalisant pour la communauté. En effet, la ponction démographique affecte avant tout les actifs les plus jeunes et les plus instruits c'est à dire les individus les plus productifs. Une localité risque fort de stagner économiquement en se transformant en simple espace résidentiel. La délocalisation du marché du travail hors du village conduit à une spécialisation spatiale des fonctions de production et de reproduction qui reste instable sur le long terme. Les migrants peuvent effectivement, à tout moment, en fonction de différentiels changeants entre espaces de vie, choisir de faire venir l'ensemble de leur famille sur le lieu de migration et affaiblir encore plus la cohésion villageoise.

C'est pourquoi des instruments décisifs pour la préservation des liens socio-économiques entre migrants et sédentaires doivent donc être mis en place au niveau de la communauté. Ils agissent plus précisément sur le système de préférences qui oriente le choix des agents et leur stratégie sur le long terme. Leur articulation avec le seul phénomène migratoire est rarement mise en évidence dans des analyses synchroniques, car l'effet des normes sociales n'apparaîtra clairement que sur l'ensemble du cycle de vie individuel. Par exemple, l'endogamie ethnique ou régionale qui, en encourageant le migrant à trouver son conjoint dans sa région d'origine, consolide ses liens avec sa communauté. Le fait que femmes et enfants restent souvent au village constitue une assurance de plus pour la pérennité des attaches locales des migrants. Certaines valeurs plus abstraites, mais inculquées plus tôt, telles le devoir filial, la solidarité entre congénères ou la nostalgie, favorisent également le maintien de relations. D'autres avantages géographiquement non transférables (accès à la terre, réputation et honneur, etc.) sont contrôlés par la communauté et peuvent également servir de levier. Notons enfin que certains rites presque universels, comme les fêtes célébrées lors du retour de migrants, incitent les migrants à une redistribution immédiate des profits migratoires, sous forme de cadeaux notamment. De tels mécanismes ne demeurent efficaces que parce qu'ils sont activement encouragés au sein de la parenté et de la communauté et qu'ils ne souffrent pas de concurrence externe de la part de système alternatif.

## 7. Modéliser la migration

La micro-économie de la migration a déjà proposé différentes modélisations de l'attraction migratoire, selon une équation synthétique du type coûts/bénéfices. Le schéma classique, que l'on rappelle ici sous sa forme simplifiée, évalue ainsi la probabilité de migrer en fonction de la valeur nette de la migration, mesuré ici par référence aux zones rurales et urbaines. La migration sera donc modélisée par  $M$ ; à une période  $t_0$ ,  $M(t_0)$  correspond à la différence (actualisée par  $e^{-rt}$ ) sur un horizon temporel  $T$ , entre revenu rural ( $w_r$ ) et revenu urbain anticipé ( $w_u$ ), à laquelle on retranchera les différents coûts  $c$ , relatifs à la migration (transport, installation, déracinement, etc.) :

$$(1) \quad M(t_0) = \int_{t=t_0}^T \alpha (w_u(t) - w_r(t)) e^{-rt} dt - \sum_{i \in I} \beta_i c_i$$

$r, \alpha, \beta$ , étant des paramètres d'ajustement

Ce modèle est la formulation la plus courante du processus migratoire à partir du modèle de Todaro (Milne 1991 ; Massey 1990). Alors que les thèses sur la marché du travail dérivées de Todaro ont dû être profondément reformulées, le modèle migratoire de base reste communément accepté (Ghatak *et al.* 1996 ; Zénou 1995).

Cette formulation souffre de diverses imperfections ou limitations dans notre cadre problématique et nous allons examiner successivement dans cette section les modifications que l'on pourrait apporter aux deux termes principaux de cette équation. En premier lieu, l'échelle adoptée se limite en général à un seul niveau, le niveau individuel comme dans le modèle originel, ou le niveau agrégé familial désormais plus courant. Si la valeur nette de la migration est une mesure de l'utilité individuelle ou familiale, elle ne prend pas en compte simultanément les différents acteurs de la migration, des individus migrants à la communauté de référence dans son ensemble. Il est d'ailleurs fréquent aujourd'hui d'utiliser des modèles à plusieurs niveaux pour saisir simultanément les effets individuels ou collectifs (Anderton 1993). Dans notre perspective, le modèle devrait être spécifié pour chaque organisation impliquée dans le processus migratoire, notamment l'individu, le ménage et la communauté de référence, en fonction de taux de rendement et de préférence pour le présent variables. Dans l'équation qui suit, nous interprétons ainsi la probabilité de migrer comme le produit composé des mécanismes incitatifs relatifs aux différentes échelles organisationnelles ( $j \in \Omega$ ).

$$(2) \quad M(t_0) = \prod_{j \in \Omega} \left[ \int_{t=0}^T \alpha_j (w_u(t) - w_r(t)) e^{-r_j t} dt \right] - \sum_{i \in I} \beta_i c_i$$

$r_j, \alpha_j, \beta$ , étant des paramètres d'ajustement, et  $\Omega$  représente les différents niveaux d'organisation

Les paramètres relatifs aux différents participants de la transaction migratoire sont donc ici distingués ; les facteurs  $\alpha_j$  qui correspondent aux profits respectifs que peuvent anticiper les différentes organisations. Ce que cette formulation souhaite mettre en avant est l'influence combinée de ces différents niveaux de structurations sociales. La force des courants migratoires dans un contexte communautaire, qui entraînent parfois une dépopulation locale, tient en particulier à l'utilité collective de la migration à travers les réinvestissements opérés par les migrants dans les infrastructures locales. Pour une raison inverse, dans les sociétés industrialisées, de telles organisations de niveau méso ou macro (village, quartier, communauté) ont un rôle plus modeste dans la configuration migratoire. L'Etat, à travers les politiques d'aménagement du territoire ou de migrations internationales, sera toutefois plus interventionniste.

Il serait tentant de vérifier si un changement spécifique aux organisations, comme l'éventuel déclin de l'influence communautaire, a effectivement un effet mécanique sur la migration. Mais l'imbrication étroite des équilibres entre organisations suggère des mécanismes d'interaction fort complexes ; ainsi, l'exemple du déclin de l'influence communautaire correspondra le plus souvent à un renforcement de la solidarité familiale ou des intérêts individuels et les deux effets pourraient se compenser. En termes de transfert, un tel changement se traduirait par une contraction de l'effet redistributif des gains migratoire, de la collectivité vers l'individu ou la famille nucléaire. On notera pour finir que ces paramètres  $\alpha_j$  pourraient eux-mêmes s'exprimer en fonction du temps, car les études sur les transferts migratoires (expression concrète de la redistribution des revenus migratoires) indiquent que ces derniers sont très liés à la durée écoulée depuis le départ en migration (Stark 1991).

En ce qui concerne le second terme du modèle (1), on notera qu'il incorpore ici les coûts de migration, et relâche par conséquent l'hypothèse de la transaction sans friction (marché parfaitement fluide). Mais ces coûts sont présumés fixes dans le temps. Or, du point de vue d'une communauté donnée, l'histoire migratoire est un déterminant central de ces coûts. Les premiers migrants doivent consentir à des investissements à la fois considérables et fort risqués, alors que les migrants qui suivront ultérieurement leurs traces bénéficieront de multiples aides au départ, à l'installation et à l'insertion locale. Ce qui signifie, selon les termes de l'équation précédente, que les coûts de la migration tendent par conséquent à s'abaisser rapidement, une fois le réseau migratoire mis en place. En termes algébriques, cela implique que :

$$(3) \quad \frac{\partial C}{\partial t} = \gamma m(t) \text{ ou } C(t_0) = \gamma \int_{t_0-\theta}^{t_0} m(t) dt + \delta$$

où  $C = \sum_{i \in I} \beta_i c_i$ ; et  $\gamma, \theta, \delta$  constantes avec  $\gamma < 0$

Cette expression a l'avantage d'intégrer le rôle favorisant des réseaux migratoires et notamment de rendre compte du caractère auto-entretenu de la migration (« la migration nourrit la migration »). Ces coûts migratoires baisseront en fonction de l'intensité migratoire passée, et en diminuant viendront à leur tour favoriser les migrations futures (*ceteris paribus*). Dans l'étude du processus historique des migrations, comme dans toute phase intermédiaire de diffusion, on doit par conséquent assister à une accélération du phénomène en raison de cet effet retour positif (*positive feedback loop*).

L'équation (3) n'est pas qu'un simple complément à l'équation (2). Cette formulation nouvelle fait en effet apparaître une forte autocorrélation temporelle positive (ou inertie). Le caractère endogène de la variable du coût migratoire conduit par conséquent à un système d'équations simultanées, qu'on ne peut plus traiter de manière intemporelle quand on examine l'intensité des courants migratoires entre deux zones lors d'une enquête. C'est sans doute le trait le plus caractéristique de l'économie institutionnelle que d'endogénéiser les mécanismes d'échange, en considérant leur formation comme la résultante des transactions passées. De tels modèles restent encore à tester, d'autant que de nombreux problèmes de spécification demeurent. On notera toutefois que la modélisation des mouvements migratoires bute de plus en plus fréquemment sur de semblables questions de variables endogènes, à partir du moment où les hypothèses prennent en compte l'effet des migrations anciennes sur les migrations ou sur les transferts migratoires présents (Taylor and Wyatt 1996 ; Lambert 1994 ; Guilmoto 1997).

## 8. Conclusion

En entrant comme gains monétaires potentiels dans la fonction objectif de divers agents et de nombreuses organisations, la migration professionnelle en milieu rural des pays en développement est donc appréhendée comme la résultante des interactions contractuelles entre tous ces participants. Au fil du temps, ces interactions complexes ont défini et se sont définies par l'institutionnalisation de ces relations, c'est à dire leur codification plus ou moins formelle. C'est ainsi que pour répondre aux attentes de chacun, la migration est devenue une institution avec ses règles de fonctionnement, ses coutumes et ses conventions, au service du réseau de contrats passés au sein des diverses organisations familiales et communautaires. Toutefois, l'institution migratoire se superposant à un marché de main-d'œuvre dont les réorientations et les fluctuations sont fréquentes et souvent brusques, elle doit être suffisamment souple pour s'adapter rapidement. L'efficacité d'un jour ne signifiant pas l'efficacité du lendemain, la pérennité de l'institution n'est pas assurée. Il convient à ce propos d'évoquer que des changements d'ordre exogène et endogène sont à l'origine de la dynamique institutionnelle.

De l'intérieur, une institution est souvent perçue comme peu flexible, l'exemple type étant le sens de la circulation automobile. Dans le cas des migrations, cette forte stabilité se manifeste par un ensemble d'usages concernant l'âge et le statut des migrants, les lieux de destination et les types d'emploi obtenu, la réaffectation d'une part du revenu à la communauté et à la famille, etc. L'accent mis sur le caractère auto-renforçant de ces règles repose sur une interprétation cognitive de l'institution qui ferait de l'imitation un processus de décision rationnel en univers incertain (Hodgson 1992). Au sein de l'institution elle-même, ce n'est que dans le cas d'un changement de préférences qu'il y a remise en cause du système. Un changement graduel des valeurs des agents et des organisations, ou la simple variation dans la proportion de participants enclins ou opposés au risque, peuvent aboutir à des modifications des formes contractuelles et des autres arrangements déjà institutionnalisés. La tendance générale est celle d'une érosion progressive des préférences pour les mécanismes de solidarité collective, du fait de la mise en contact avec de nouveaux systèmes de valeurs (plus individualistes), mais les aléas migratoires restent souvent suffisamment prononcés pour que cette transition endogène soit très lente. L'équation (2) que nous avons présentée met précisément en évidence les facteurs relatifs à chacune des organisations mobilisées par la migration (paramètres  $r_i$  et  $\alpha_i$ ). Ce sont ces facteurs qui seront appelés à varier selon les dispositifs institutionnels de la migration, en fonction du poids relatifs des caractéristiques individuelles ou collectives de la migration.

Les mécanismes de changements exogènes proviennent essentiellement des variations subies par les coûts de transaction et le système des prix relatifs. Des changements peuvent ainsi être consécutifs à des changements dans le marché du travail (emplois offerts, localisation ...), à des changements de prix (taux de change, prix agricoles et salaires urbains...), ou encore à des modifications structurelles (dans la composition de la population par exemple). L'évolution du paysage institutionnel en réponse à son environnement rappelle alors des mécanismes de type darwinien, les institutions pouvant s'adapter ou disparaître selon le rythme des changements externes. Dans des contextes nationaux donnés, différents réseaux migratoires (à base ethnique ou régionale, par exemple) peuvent ainsi connaître des développements historiques totalement divergents en raison de leur capacité relative à prendre avantage de nouvelles opportunités. Pour Bardhan (1992), il s'agit en quelque sorte du contrecoup, ou du prix à payer du fonctionnement institutionnel : le processus de reproduction des normes du passé vers le futur est par essence mal adapté aux changements rapides. L'ajustement migratoire par des mécanismes de marché est sans doute plus flexible, notamment sur le court terme, mais il place également les migrants et leurs familles dans des situations d'extrême vulnérabilité face à d'éventuels retournements de conjoncture. La persistance des réseaux migratoires et des pratiques redistributives de revenu des migrants reflètent par conséquent le fonctionnement encore incomplet d'autres institutions régulatrices (de marché ou d'Etat) ou le manque de confiance qu'elles inspirent.

Cette vision de l'institution migratoire permet de bien délimiter le rôle et l'objectif des différents agents impliqués dans le contrat migratoire et aussi de s'attarder sur les conditions générales propres à l'opérationnalisation de la migration. L'étude de la migration et de sa participation à l'économie locale doit donc s'intéresser à la logique des différents agents, à la manière dont l'institution migratoire définit des règles de fonctionnement, sur le degré d'adhésion à ces règles ou encore à la manière de déjouer les éventuels comportements opportunistes. Cette approche, non seulement dynamique mais de longue durée, prône pour une étude de l'histoire de l'institution migratoire, même si on ne remonte pas à la genèse, car de nombreux comportements s'expliquent par inertie. En effet, dans des situations de forte incertitude et de précarité importante, le programme économique est davantage guidé par une stratégie de minimisation des risques plutôt que par maximisation du profit. Ces situations, qui sont des *satisfecit*, peuvent se reproduire à l'identique sur des périodes très longues, ce qui explique certaines lenteurs dans les transformations en milieu rural des pays en développement.

## Bibliographie

- Akerlof G.A., 1980. « A theory of social custom of which unemployment may be one consequence », *Quarterly Journal of Economics*, vol.134, n°3.
- Amin S. (ed), 1974. *Modern Migrations in Western Africa*, Oxford University Press, Oxford.
- Anderton D.L. (ed.), 1993. « Contextual and multi-level methods », in *Readings in Population Research Methodology*. Chicago: Social Development Center.
- Baily M.N., 1974. « Wages and employment under uncertain demand », *Review of Economic Studies*, vol. XLI (1), n°125.
- Bardhan P.(ed.), 1989. *The Economic Theory of Agrarian Institutions*. Oxford: Clarendon Press.
- Bardhan P., 1992. « Behind the Veil of Time. Rules, Institutions, and Temporal Stability » in Koslowski P. (Ed.) « *Ethics in Economics, Business, and Economic Policy* », Springer-Verlag, Berlin.
- Becker G. S., 1981. « *A treatise on the family* », Enlarged Edition, Harvard University Press, Cambridge, USA.
- Ben Porath Y., 1980. « The F-Connection: families, friends and firms and the organization of exchange », *Population and Development Review*, vol.6, n°1.
- Binswanger H., Rosenzweig M. R. 1986. « Behavioural and Material Determinants of Production Relations in Agriculture », *Journal of Development Studies*, 22, 3, 503-529.
- Carlin T.P., 1991. « Intra-family bargaining and time allocation », in Schultz T.P. (Ed.) *Research in Population Economics*, vol.7, JAI Press.
- De Janvry A., Sadoulet E., and Thorbecke E., 1993. « Introduction », *World Development*, 21,4, 565-575.

- Ellis F., 1988. *Peasant Economics. Farm Households and Agrarian Development*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Fafchamps M., 1992. « Solidarity networks in preindustrial societies : Rational peasants with a moral economy », *Economic Development and Cultural Change* 41, 1: 147-173.
- Foster A.D., 1993. « Household partition in rural Bangladesh », *Population Studies*, vol.47, 97-114.
- Fuller T.D. *et al.*, 1985, « Rural-urban mobility in Thailand : a decision-making approach », *Demography*, vol.22, n°4.
- Gardner K., 1995. *Global Migrants, Local Lives. Travel and Transformation in Rural Bangladesh*, Clarendon Press, Oxford.
- Ghatak S., Levine P., Price S. W., 1996. « Migration Theories and Evidence: An Assessment », *Journal of Economic Surveys*, 10, 2, 159-198.
- Guilmoto C.Z., 1997, *Migrations et institutions au Sénégal : effets d'échelle et déterminants*, Dossiers du CEPED, Paris.
- Guilmoto C.Z., 1997, « Institutions and Migrations : Short- versus long term moves in rural West Africa », *Population Studies*, 51, 3, forthcoming.
- Harris J. R., Todaro, M. P., 1970. « Migration, Unemployment and Development: A Two-Sector Analysis », *American Economic Review*, 60, 126-142
- He Y., 1994. « Economie néo-institutionnelle et développement – une analyse synthétique », *Revue d'économie du développement* 4: 3-34.
- Hoddinott J., 1994. « A model of migration and remittances applied to Western Kenya », *Oxford Economic Papers* 46: 459-476.
- Hodgson, 1992. « Institutional economics. Legacy and new directions » in Himmelstrand U. « *Interfaces in economic and social analysis* », Routledge, London & New York.
- Hugon P., 1993. « *L'économie de l'Afrique* », La Découverte, Paris.
- Jayet H., 1996. « L'analyse économique des migrations », *Revue Economique*, vol.47, n°2.
- Khalil E.L., 1995. « Organizations versus institutions », *Journal of Institutional and theoretical economics*, 151/3, pp.445-466.
- Kochar A., 1995. « Explaining household vulnerability to idiosyncratic income shocks », *American Economic Review*, Papers and Proceedings, vol.85, n°2.
- Lambert S., 1994. « La migration comme instrument de diversification intrafamiliale des risques. Application au cas de la Côte-d'Ivoire », *Revue d'Economie du Développement*, vol.2
- Lauby J, Stark O., 1988. « Individual migration as a family strategy : young women in the Philippines », *Population Studies*, vol.42.
- Lipton M., 1968. « The Theory of The Optimising Peasant », *Journal of Development Studies*, vol. 14, no. 2, 325-351.
- Mahieu F.-R., 1993. in Chasteland J.-C., Véron J. et Barbieri M., *Politiques de développement et croissance démographique rapide en Afrique*, INED-CEPED-PUF, Paris.
- Massey D. S., 1990. "Social structure, household strategies, and the cumulative causation of migration", *Population Index* 56 1: 3-25.
- Massey D. S., *et al.* 1993. "Theories of international migration: a review and appraisal", *Population and Development Review* 19, 3: 431-466.
- Ménard C., 1990. « *L'économie des organisations* », La Découverte, Paris .
- Ménard C., 1995. « Markets as institutions vs institutions as markets ? Disentangling some fundamental concepts », *Journal of Economic Behavior and Organization*, vol.28, pp.161-182.
- Milne W. 1991. « The Human Capital Model and its econometric estimation », in Stillwell, John, and Peter Congdon (eds.), *Migration Models : Macro and Micro Approaches*. London and New York: Belhaven Press, 137-151.
- North D.C., 1993 « Institutions and economic performance » in Mäki U. *et al.* (Ed.) « Rationality, institutions and economic methodology », Routledge, London.

- Pollack R.A., 1985. « A transaction cost approach to families and households », *Journal of Economic Literature*, vol.23, pp.581-608.
- Poot J., 1996. « Information, Communication and Networks in International Migration Systems », *Annals of Regional Science*, 30, 55-73.
- Root B.D., De Jong G.F., 1991. « Family migration in a developing country », *Population Studies*, vol.45.
- Rosenzweig M. R., 1988 « Risk, implicit contracts and the family in rural areas of low-income countries », *The Economic Journal*, vol.98.
- Salais R., 1989. « L'analyse économique des conventions de travail », *Revue Economique*, vol.40, n°2.
- Schultz T. W., 1964. *Transforming Traditional Agriculture*, Yale University Press, New Haven.
- Schultz T. W., 1980. « Nobel Lecture: The Economics of Being Poor », *Journal of Political Economy*, vol. 88, n° 41, 639-651.
- Sjöstrand S.-E., 1995. « Towards a theory of institutional change », in Groenewegen J. & Al. (Ed.) « On economic institutions. Theory and applications », Edward Elgar.
- Skeldon R., 1990. *Population Mobility in Developing Countries: A Reinterpretation*. London and New York: Belhaven Press.
- Stark O., 1984. « Bargaining, altruism and demographic phenomena », *Population and Development Review*, vol.10, n°4.
- Stark O., 1991. *The Migration of Labor*, Basic Blackwell, Cambridge.
- Stark O., 1995. *Altruism and Beyond. An Economic Analyses of Transfers and Exchanges within Families and Groups*, Cambridge University Press, Cambridge.
- Stiglitz J. E., 1986. « The New Development Economics », *World Development*, 14, 2, 257-265.
- Taylor, J. E., and Wyatt T. J., 1996. « The Shadow Value of Migrant Remittances, Income and Inequality in a Household-farm Economy », *Journal of Development Studies*, 32, 6, 899-912.
- Vimard P., 1993. « Modernité et pluralité familiales en Afrique de l'Ouest », *Revue Tiers Monde*, vol.3, n°133.
- Wade R., 1994. « *Village republics. Economic conditions for collective actions in South India* », ICS Press, San Francisco.
- Williamson O. E., 1985. *The Economic Institutions of Capitalism*. New York: The Free Press.
- Zénou Y., 1995. « Chômage urbain et migration dans les pays en développement. Une approche théorique », *Revue d'économie politique*, 105, 2, 293-314.